



**Communauté de
Communes
d'Alsace Bossue**

- Adamswiller
- Asswiller
- Baerendorf
- Berg
- Bettwiller
- Burbach
- Bust
- Butten
- Dehlingen
- Diedendorf
- Diemeringen
- Drulingen
- Durstel
- Eschwiller
- Eywiller
- Goerlingen
- Gungwiller
- Hirschland
- Kirrberg
- Lorentzen
- Mackwiller
- Ottwiller
- Ratzwiller
- Rauwiller
- Rexingen
- Siewiller
- Thal Drulingen
- Volksberg
- Waldhambach
- Weisingen
- Weyer
- Wolfskirchen



**Communauté de
Communes
du Pays de Sarre Union**

- Altwiller
- Bischtroff sur Sarre
- Bissert
- Domfessel
- Harskirchen
- Hinsingen
- Keskastel
- Oermingen
- Rimsdorf
- Sarre Union
- Sarrewerden
- Schopperten
- Voellerdingen
- Zollingen

Déchèterie Intercommunale de Thal Drulingen

Depuis l'ouverture de la déchèterie en juin 2008, nous constatons une progression continue de la fréquentation et des apports de déchets .

En 2010, 24 904 visiteurs ont déposé 2 713 tonnes de déchets , soit une progression des tonnages de 16 % et de la fréquentation de 33% par rapport à 2009.

Face à ce succès, les horaires d'ouverture sont insuffisants et, en fin de semaine, ne sont plus adaptés à la bonne rotation et à la vidange des bennes. En effet vous avez pu constater que le samedi les bennes étaient souvent pleines.

Ainsi avec la signature d'un nouveau marché d'exploitation, les horaires ont été modifiés et élargis en été pour un meilleur fonctionnement.

NOUVEAUX HORAIRES **A COMPTER DU 4 JUILLET 2011**

	Horaires d'été du 1er avril au 30 septembre	Horaires d'hiver du 1er octobre au 31 mars
LUNDI	13h - 18h	13h - 17h
MARDI	fermé	fermé
MERCREDI	8h - 12h	9h - 12h
JEUDI	14h - 19h	fermé
VENDREDI	8h - 12h	9h - 12h
SAMEDI	8h - 12h et 13h - 18h	9h - 12h et 13h - 17h

Plan d'accès :



TRIER SES DECHETS, C'EST LEUR DONNER UNE NOUVELLE VIE !

Attention!

Veillez disposer d'un justificatif de domicile à votre arrivée à la déchèterie



DECHETS ACCEPTES



DÉCHETS VERTS

Traités par méthanisation, ils produisent du Biogaz et du compost.

(* 1 tonne de biodéchets produit l'équivalent de 70 litres de carburant)



BOIS

Il est utilisé comme combustible pour les chaufferies industrielles.



GRAVATS / INERTES

Une fois broyés, ils sont réutilisés dans des travaux routiers.



HUILES DE FRITURE

Filtrées, traitées, les huiles végétales sont dirigées vers une filière de revalorisation (biocarburant, combustible).



HUILES DE VIDANGE

Filtrées et traitées elles sont régénérées. Avec 3L d'huile usagée, on fabrique 2L d'huile propre.



TOUT-VENANT

Afin d'éviter les dépôts sauvages, le tout-venant est collecté et traité en centre d'enfouissement technique de classe II.



MÉTAUX

Triées, broyées puis fondues, les ferrailles redeviennent de nouveaux produits métalliques.



DÉCHETS DANGEREUX DES MÉNAGES

Selon leur nature, ils subiront un traitement physico-chimique adapté et seront neutralisés ou régénérés.



CARTONS

Broyés et épurés, les cartons reforment une pâte utilisée pour la fabrication de nouveaux cartons, limitant ainsi la consommation de bois.

Les matériaux qui les composent sont triés pour que chacun soit revalorisé ou éliminé.



BATTERIES



PILES ET ACCUMULATEURS

Les matériaux qui les composent sont triés pour que chacun soit revalorisé ou éliminé.



ÉLECTROMÉNAGER

DECHETS REFUSES



RÉFRIGÉRATEURS
CONGÉLATEURS



LAMPES



- Sacs Multiflux
- Ordures Ménagères
- Amiante
- Pneus
- Déchets explosifs ou radioactifs
- Traverses de chemin de fer

VOLUME MAXIMUM AUTORISÉ : 2m³ de dépôt par jour et 30 kg de déchets dangereux des ménages